



DÉCISION DU MAIRE

(Application des articles L. 2122.22 et L 2122.23 du C.G.C.T.)

N° : 26-25

Date : 01 JUIL. 2026

Mis en ligne le : 01 JUIL. 2026

Domaine d'intervention : FINANCES

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS, POUR LES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DU ROCHER DE VITROLLES

N° ACTE : 7.5

Le Maire de Vitrolles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2122.22 et L 2122.23,

Vu la délibération n°26-40 en date du 29 Mars 2026 donnant délégation de pouvoir au Maire,

Considérant les travaux de consolidation du Rocher de Vitrolles qui doivent être entrepris pour assurer la sécurité des riverains et usagers du site,

Considérant que la demande de financement dans le cadre de la DSIL 2026 n'a pas été retenue (décision DM26-10 du 26 février 2026),

D É C I D E

Article 1 : De solliciter une aide financière au taux le plus élevé possible auprès du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs, dit Fonds Barnier, pour les travaux de consolidation du Rocher de Vitrolles.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à cette demande de subvention.

Article 3 : De s'engager à financer sur les fonds propres de la Commune un minimum de 20% du montant total HT des financements apportés par des personnes publiques à ce projet.

Article 4 : Le montant des dépenses pour la réalisation de ce projet est estimé à 695 000 € HT. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	FINANCEMENT	MONTANT	%
Travaux de consolidation du Rocher de Vitrolles	695 000 €	FPRNM	347 500 €	50%
		Autofinancement Ville	347 500 €	50%
TOTAL	695 000 €	TOTAL	695 000 €	100%

Article 5 : La présente Décision du Maire entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L2131.1 du CGCT accomplies.

Article 6 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet et à Monsieur le Trésorier.



Loïc GACHON
Maire de Vitrolles